

ERF Grenoble – 1948

• Décision 26, p. 20-21 : Déclaration du Synode National (à l'occasion principale de l'établissement d'un état d'Israël en Palestine)

Le Synode national s'est trouvé placé devant un certain nombre de faits et d'appels où il a cru discerner la voix de Dieu.

Nous croyons que l'Eglise doit parler au monde sur les problèmes de la Guerre et de la Paix qui torturent justement tant de consciences. Nous partageons l'angoisse que tant de chrétiens français éprouvent en présence des conflits coloniaux d'aujourd'hui. Nous sommes émus d'une profonde détresse devant la guerre qui vient d'éclater en Palestine à l'heure où le peuple juif, si cruellement persécuté à travers les siècles s'efforce de trouver de nouvelles conditions d'existence. Nous croyons que l'Assemblée œcuménique d'Amsterdam va offrir aux Eglises, comme une grâce et comme un appel de Dieu, l'occasion de parler en commun.

Dans cette situation, nous nous sentons pressés de rappeler que l'Eglise n'attend que de Dieu, par le retour glorieux du Christ, l'établissement définitif du Royaume de paix et d'amour ; Nous rappelons avec une aussi contraignante assurance que l'annonce de la seule parole réconciliatrice : celle de la Croix de Jésus-Christ ; l'attestation de la seule souveraineté absolue : celle de Jésus-Christ vivant, et le témoignage prophétique du Royaume qui vient, ne peuvent être proclamés dans ce monde que par des engagements concrets ;

En conséquence, sans prétendre évoquer toutes les questions que ce temps nous pose, nous croyons devoir dire ce qui suit :

1° nous ne pouvons trancher de façon abstraite et en général le problème de l'usage de la force, mais nous reconnaissons que la guerre est toujours une manifestation du péché des hommes et l'échec de leur justice. Nous déclarons garder la pleine communion de l'Eglise avec ceux de nos membres qui refusent tout usage de la violence, et nous demandons :

que l'Eglise veille à ne pas se laisser séduire par les conformismes nationaux,
que notre politique étrangère soit au service d'une vraie justice ;

2° nous exprimons notre souffrance et notre humiliation devant les conflits qui se poursuivent dans les territoires de l'Union française, conflits dont nous sommes solidairement responsables, nous nous accusons de n'avoir pas assez, partout et à tous, annoncé l'Evangile de la Justice et de l'Amour, nous appelons les Eglises à une nouvelle fidélité dans la prière pour la paix dans ces territoires,

et nous demandons à notre Gouvernement de veiller aux moyens qu'il emploie et de prendre les risques d'une politique généreuse ;

3° nous sommes spirituellement solidaires du peuple d'Israël et nous lui adressons un message fraternel,

sans croire que son établissement en Palestine soit la solution du mystère de son élection, nous sommes révoltés que l'Etat d'Israël, à peine constitué, ait été attaqué et que ce conflit soit utilisé par les Impérialismes rivaux,

et nous demandons à notre Gouvernement de faire tout ce qui est en son pouvoir pour protéger le peuple juif contre la guerre,

sachant l'infirmité de toute parole humaine, nous soumettons notre déclaration au jugement et à la grâce de Dieu.